

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 8

Présents : 8

Absents : 0

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. TAUZIEDE Bernard, M. ROBERT François, Mme HULSHOF Sabine, Mme LABORDE Aurélie, M. SAUQUES Kévin, Mme CRUET Cynthia, M. CAZES Jérôme, Mme BLANCHARD Régine

Procurations :

Etait absent :

Etaient excusés :

A été nommé comme secrétaire de séance : M. CAZES Jérôme

Date de convocation
14/09/2023

Délibération approuvant le nouveau contrat d'affermage pour le Multi-Services

Suite à la liquidation judiciaire de l'Unique Bistro, le Multi-services est resté vide pendant 4 mois.

De nouveaux repreneurs se sont présentés, Monsieur Sébastien CIPRES et Madame Nathalie GRIMARD.

Monsieur le Maire présente leurs parcours et leur projet pour le multi-services.

Après discussions, le Conseil Municipal a voté comme suit :

6 pour

1 contre

1 abstention

pour la reprise du Multi- services par Monsieur Sébastien CIPRES et Madame Nathalie GRIMARD et donne tous pouvoirs au maire pour signer le contrat d'affermage à hauteur de 450 euros par mois.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Pour extrait conforme,

